« Ecoutez la forêt qui pousse »

La lettre d'information trimestrielle de l'association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

N° 22 – Eté 2022

PRIVATISATION RAMPANTE

Depuis des années, les agents de l'O.N.F souffrent. En novembre 2021, une commission d'enquête a été diligentée par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire afin d'évaluer les méthodes de management au sein de cet établissement.

Un courriel d'un médecin qui faisait état « d'un profond mal être lié au comportement personnel du directeur général », a mis la puce à l'oreille du Ministère,Selon une enquête le nombre de salariés en souffrance au travail est en augmentation constante et suit une courbe exponentielle. Les cas suivis au siège de l'O.N.F ont augmenté de 30% .

Ce qui a suivi est très clair, le gouvernement a mis fin aux fonctions de Bertrand Munch, directeur général de l'O.N.F, par décret du 31 mars 2022. Son prédécesseur avait été placé début 2020 en retraite d'office.

Cette fonction est sensible, car l'état veut absolument tendre vers la privatisation de cet établissement public à caractère industriel et commercial sans avoir l'air de le faire.

Pour preuve, début juin, le nouveau Ministre a présenté une ordonnance en Conseil des Ministres relative aux agents de l'O.N.F. Celle-ci permet aux contractuels et aux salariés de droit privé d'exercer des missions de police judiciaire. Ces tâches étaient jusque-là réservées aux fonctionnaires. Les députés nouvellement élus doivent se mobiliser contre cette ordonnance et demander un débat parlementaire au Ministre de l'agriculture.

Le travail effectué par les agents de l'O.N.F est une fonction « régalienne » de l'État. Il faut donc que cet établissement reste entièrement géré par des fonctionnaires, afin d'éviter la dégradation de ce service public (au cours des 5 dernières années 1000 postes ont été supprimés), Cela génère une dégradation de la gestion de nos forêts. Les agents ont trop de travail sur des secteurs de plus en plus grands. La forêt n'est pas un bien marchand comme un autre, c'est un être vivant et le vivant n'a pas de prix.

Afin que cet éditorial ne plombe pas votre été, sans évoquer la canicule de juin (qui a relativement épargné l'Est de la France) je vais donner à cette forêt qui pousse un regard positif.

Les forêts, espaces de liberté, majestueuses, peuplées de traditions et de légendes , honorés des celtes et vénérés par de nombreux peuples nous ont aidé au fil des siècles à nous nourrir, nous abriter, nous chauffer.

Apparemment solitaires, immobiles, silencieux, les arbres et les associations mycorhiziennes seraient au contraire comme un système d'informations identique au système internet . Ce système souterrain est un sujet de recherche en plein essor et c'est la raison pour laquelle vous pouvez d'ores et **déjà réserver votre après-midi du 3 décembre 2022**, car nous organisons une conférence-table ronde sur ce sujet accessible à toutes et tous.

Je rappellerai ici que les forêts accueillent à elles seules 80% de la biodiversité mondiale. A ce titre leur préservation est capitale y compris les forêts primaires. Se promener en forêt apporte de nombreux bienfaits ; les recherches scientifiques leurs attribuent une baisse significative du stress, de la fatigue, le renforcement du système immunitaire, des effets sur la concentration.

C'est aussi la raison pour laquelle **je vous invite à retenir le 3 septembre après-midi** pour aller à la rencontre des arbres, de leurs feuilles et de leurs fruits et déguster un excellent gâteau à base de fruit d'un arbre très commun de nos forêts.

Je vous souhaite un très bel été.
Le Président
Jean-François PETIT

PS : Nous reviendrons sur cette sortie et conférence sur facebook en temps utile.

Sortie patrimoine du 22 avril 2022

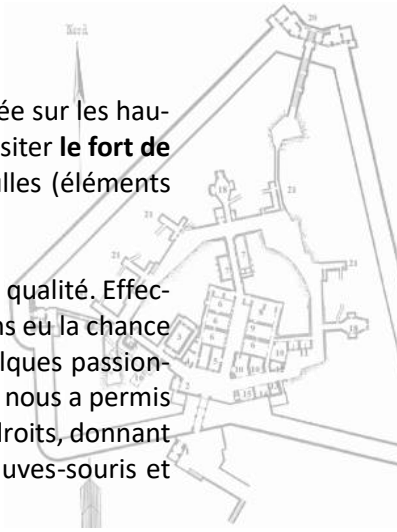

Dans le cadre des 50 ans de notre association, nous avons organisé une randonnée sur les hauteurs de Champigneulles et en avons profité pour visiter **le fort de Frouard** et **la batterie de l'éperon** de Champigneulles (éléments militaires du système Séré De Rivière).

Nous étions peu nombreux mais les visites furent de qualité. Effectivement, au détour de notre randonnée, nous avons eu la chance d'être guidés dans le fort désaffecté, où seuls, quelques passionnés ont le droit de pénétrer. Cette visite improvisée nous a permis de constater que la nature reprend doucement ses droits, donnant à cet ancien lieu militaire, un air bucolique ou chauves-souris et bien d'autres animaux, viennent se réfugier !

Après un repas pris dans une chambrée de l'éperon (où le maitre des lieux avait pris soin de mettre le chauffage !), c'est une visite très instructive et détaillée que nous a offert Mr Mariotte et cet ensemble militaire n'a donc plus de secret pour nous.

En plus du plaisir de se retrouver, de découvrir des lieux particuliers, ces sorties sont toujours des bons moments de partage et de belles rencontres qui font que la vie est belle !

Collecte de déchets sauvages avec l'association Espoir 54

Espoir 54 est une association reconnue d'intérêt général qui œuvre depuis 1998 dans le Grand Est afin de permettre à la personne en situation de handicap d'origine psychique de retrouver sa place dans la Cité. Cette association a sollicité l'ASP forêt de Haye dans le cadre de son module « citoyenneté et protection de l'environnement » et nous avons donc décidé d'organiser des collectes de déchets.

C'est ainsi que le mardi 31 mai, armée de pinces et de sacs-poubelle, l'équipe est partie dans la bonne humeur et sous le soleil, à l'assaut des déchets abandonnés dans une partie de la forêt de Chavigny. Nous tenons à saluer la bonne volonté, l'énergie et la sympathie de tous les participants qui sont volontaires pour une nouvelle collecte fin juin !

L'ENS du vallon de Bellefontaine

Le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (CD54) a la charge de l'ensemble des ENS (Espaces naturels sensibles) du département ; ils sont au nombre de 164 ce qui représente une part non négligeable de leur budget et l'ENS du vallon de Bellefontaine est le plus important en superficie (environ 350 ha soit ¼ des sites ENS dont le CD54 détient l'emprise foncière).

Sous l'impulsion de la nouvelle équipe (Sylvain Mariette notamment), le CD54 vient de reprendre la conduite de comités de pilotage assurant la concertation, l'information et le suivi sur la gestion de l'ENS de Bellefontaine via notamment des réunions annuelles associant l'ensemble des acteurs sur le site et des groupes de travail.

L'ASP était conviée à la dernière réunion qui a eu lieu le 8 juin dernier à Champigneulles et à laquelle participaient environ 30 personnes des collectivités locales, des associations d'utilisateurs et des organismes publics concernés.

Depuis plus de 10 ans, le CD54 et la commune de Champigneulles ont, dans le cadre d'un partenariat, aménagé le site du Bel Etang et ses abords (des sentiers, un observatoire, une passerelle) et mis en place des dispositifs de protection et de suivi des populations d'amphibiens sur le site : crapauds, grenouilles rousses, salamandres, tritons palmés et tritons alpestres ont ainsi pu être ramassés, identifiés et préservés des dangers de la route améliorant ainsi la biodiversité locale.

Avec l'aide de la Cité des paysages (créée sur le site de Sion) et le soutien du CPIE Nancy Champenoux (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), le CD54 et la Communauté de Communes du Bassin de Pompey concourent à faire connaître, apprécier et respecter la richesse de ce site et en particulier son patrimoine paysager, floristique et faunistique avec le souci de préserver les lieux et la biodiversité qui s'y développe. Ce vallon s'étend depuis les Baraques jusqu'au Bel Etang à l'entrée de Champigneulles de part et d'autre d'un ruisseau parfois souterrain, parfois visible ; il est très joli notamment dans sa partie aval où il prend ses aises en débordant largement de son lit (photo ci-contre) donnant lieu à des zones humides d'intérêt écologique certain.

Ce ruisseau épisodique dit « le Chenifosse » alimente et traverse les 2 étangs, celui des Brasseries initialement créé pour fournir en eau l'usine de Champigneulles et à la suite le Bel Etang, aménagé récemment en zone de loisirs et en observatoire. Ces 2 retenues d'eau sont très envasées et nécessitent une vidange, des travaux de curage et faucardage mais également de vérification de la solidité des digues notamment au niveau du Pont des Vaches. Concernant l'entretien de la zone aménagée (fauchage, élagage, petites réparations) un partenariat a été établi avec la structure d'insertion ORTIE qui effectuera notamment le fauchage de l'Arboretum.

Les projets actuels de mise en valeur de cet ENS par le CD54 concernent d'une part un espace « Ecologie pratique » en complément d'aménagement de la zone ludique près du Bel Etang, à vocation de vulgarisation et d'autre part la mise en valeur de l'Arboretum et des installations de Pisciculture situés sur l'ancien domaine de la Maison Forestière de Bellefontaine, initialement Ecole Nationale des Eaux et Forêts. Ce bâtiment (voir photo 1 ci-dessous) est la propriété de

Photo 1

Photo 2

l'Etat et n'est pas dans le périmètre de gestion du CD54 : une association de Champigneulles œuvre depuis une dizaine d'années pour la sauvegarde et la mise en valeur de ce bâtiment historique.

Les installations piscicoles sont constituées par un bâtiment (écloserie) et un ensemble de bassins de style « Art Nouveau » aux formes et dimensions variées qui forment un réseau se terminant par un très beau et large bassin (photos 2 ci-dessus) ; cet ensemble est bordé par un large espace arboré (photos 3 et 4) aux espèces locales (érables, sapins Douglas …) ou rares (hêtres tortillards, thuyas géants). L'état de cet arboretum et de ces installations nécessitent un diagnostic environnemental et technique précis et complet pour estimer la faisabilité de la restauration et envisager leur valorisation. L'ASP est partie prenante pour participer au groupe de travail sur l'Arboretum qui selon nous mérite d'être sauvé et valorisé (plus d'une trentaine d'espèces d'arbres et arbustes répertoriées). A suivre…

Pour compléter cet article un lien vers l'intervention de Sylvain Mariette sur l'ENS et la maison forestière de Bellefontaine lors d'une récente session du CD54 : https://www.facebook.com/watch/?v=3035071206753013

Photo 3

Photo 4

Migration de l'exposition des hommes et des arbres

Après l'inauguration du 1er juin 2022, les 12 panneaux de l'exposition 10 arbres -10 pays ont été exposés à la Pépinière dans le cadre d'EMBRANCHEMENTS 2022.

Après un mois à la Pep', l'exposition partira d'abord, le 3 juillet 2022, vers le Parc des Etangs, **pour la Boucle Verte 2022** coorganisée avec les communes de Saulxures, Seichamps, Essey-lès-Nancy et Pulnoy sur le thème de l'arbre, avec le soutien du CPIE, notamment.

Elle poursuivra ensuite sa route vers le parc de Montaigu, pour être mise en scène dans le cadre de **"Jardin de Ville, Jardin de Vie"** les 24 & 25 septembre 2022, centré cette année sur les moyens de la résilience face au changement climatique.

La seconde partie de l'exposition 10 arbres – 10 régions demeure au parc de loisirs de la forêt de Haye (parcours de santé), tout l'été.

Forêt primaire, forêt secondaire et forêt en libre évolution

L'actualité récente nous offre de nouveaux éclairages sur les forêts primaires et forêts en libre évolution, à travers notamment :

1. **la conférence organisée par l'IFSA** à la faculté des sciences de Nancy, le 28 avril dernier, sur un projet de forêt en libre évolution,
2. la parution d'un **numéro spécial de la Revue Forestière Française** sur le thème des forêts en libre évolution et
3. un dossier intitulé « Recréer une forêt primaire » paru dans le **mensuel « Science et Vie »** daté de mai 2022.

Avant de présenter ces sujets, rappelons quelques définitions :

Une forêt primaire, ou plus couramment une forêt vierge, est une forêt composée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine passée ou présente n'est clairement visible. Ce sont des forêts intactes (ou originelles) ou des forêts à haut degré de naturalité n'ayant jamais été détruites ni exploitées, ni fragmentées, ni directement ou manifestement influencées par l'Homme.

Une forêt est dite secondaire dès lors qu'elle est significativement modifiée ou exploitée par l'Homme.

Une forêt en libre évolution est une forêt qui a pu être exploitée mais qui ne l'est plus et qui se développe de façon naturelle, ou bien une forêt spontanée (encore appelée forêt récente) qui pousse spontanément sur une ancienne terre cultivée après déprise agricole. Il s'agit de *« laisser le milieu se développer selon ses lois intimes, sans l'exploiter, l'aménager, ni le conduire(…) laisser l'évolution et les dynamiques écologiques faire leur travail têtu et serein de résilience, de vivification, de circulation de l'énergie, de création de formes de vie»* (*Schnitzler, A. & Génot, J.-C. La nature férale ou le retour du sauvage. Jouvence nature, 2020).*

Ainsi, une forêt secondaire placée en libre évolution pourrait retourner à l'état d'une forêt primaire au bout d'une phase de transition estimée à au moins 6 à 8 siècles.

Le jeudi 28 avril 2022 en soirée était organisée à la faculté des sciences de Nancy une conférence suivie d'une table ronde, intitulée : « Projet de libre évolution de l'association Francis Hallé pour la forêt primaire : un mode de gestion durable ? », organisée à l'initiative de l'IFSA France (International Forestry Student's Association).

Francis Hallé, botaniste et biologiste émérite, ardent défenseur de la forêt primaire, a exposé son projet de faire renaître une forêt primaire en France sur un territoire à définir. Sa présentation reprend l'argumentaire accessible sur le site de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, que nous reproduisons ici :

« La plupart des grands pays situés aux latitudes tempérées – États Unis, Canada, Chili, Russie, Chine, Japon, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle Zélande – ont su conserver des forêts primaires de plaine, tandis qu'en Europe de l'Ouest nos ancêtres les ont détruites, ignorant

qu'elles avaient une valeur écologique irremplaçable ; en Europe il n'en reste qu'une, celle de Białowieża en Pologne, qui est, hélas, menacée dans son existence même [...]

L'Association que je préside ne peut admettre qu'en Europe nous n'ayons plus que des plantations d'arbres et des forêts secondaires, exploitées, artificielles et à biodiversité dégradée. Notre objectif est de réunir les conditions d'un retour de la forêt primaire de plaine en Europe de l'Ouest, avec la haute biodiversité qui caractérisait nos régions avant la déforestation.

Dans le contexte actuel d'émissions carbonées massives et de dégradation dramatique de la biodiversité de la planète un tel projet est, à son échelle propre, un enjeu d'intérêt général majeur. A quoi s'ajoute le champ exceptionnel qu'il ouvrirait à la recherche scientifique [...]

Notre projet est ambitieux, tant par sa surface que par sa durée.

La surface, de 70 000 hectares, correspond à celle de Białowieża ; elle est nécessaire à cause de la présence de la grande faune forestière européenne.
Si la durée peut atteindre 10 siècles, elle dépend de l'âge de la forêt de départ ; c'est la durée nécessaire à la réapparition des forêts dans des régions à hivers froids où les arbres ne poussent que cinq à six mois par an et personne ne peut diminuer ce délai, ni accélérer le processus [...]

Pendant cette longue période où la forêt évoluera librement et de façon naturelle, tout prélèvement végétal et tout braconnage doivent être interdits, et pourtant la forêt primaire européenne doit rester largement ouverte à la visite. Concilier ces deux impératifs divergents, sans qu'ils deviennent contradictoires, nécessite la collaboration de compétences diverses.

Notre Association comprend des biologistes, des écologues et des forestiers ; elle a aussi l'appui de partenaires financiers, juridiques, pédagogiques et médiatiques... L'objectif actuel est d'obtenir que notre projet ne soit plus seulement national et que, pour des raisons de stabilité et de sécurité, il devienne un grand projet européen, intégré... aux dispositifs et mesures existants ou en cours de construction par l'Europe (Green Deal) ; le gouvernement français marquerait son intérêt pour agir dans ce sens.

Les dernières recherches pour ce projet portent sur les Ardennes (France-Belgique), et les Vosges du Nord (France-Allemagne). Eric Fabre, secrétaire de l'association, en a ensuite précisé l'état d'avancement, le montage juridique et les partenariats envisagés.

Les débats ont ensuite abordé différents aspects de ce projet, ainsi que de nombreuses questions concernant la gestion durable des forêts, dans ses dimensions écologiques, économiques et sociales.

Participaient également à cette table ronde : Pascal Triboulot, Vice-Président de FiBois Grand Est, Vincent Robin Professeur à l'Université de Lorraine, Jean-François Dhote, Directeur de Recherche à l'INRAE.

La vidéo de cette conférence est accessible suivant le lien :
https://www.youtube.com/watch?v=JQ2hdt-MPXM

La dernière parution de la **Revue Forestière Française** est un numéro thématique ayant pour titre : « **Des forêts en libre évolution** », rédigé par de nombreux contributeurs, dans un volume de plus de 400 pages. Dans l'article introductif, les objectifs de cette parution sont résumés comme suit :

« Après une brève mise au point terminologique et sémantique sur le concept de libre évolution, proche de celui de naturalité, les éditeurs de ce numéro thématique en présentent les enjeux forestiers, la spécificité européenne et les attentes variées et parfois contradictoires des divers acteurs, gestionnaires en charge de la forêt et de l'environnement, scientifiques, associations ou grand public. L'objectif de ce numéro est de leur fournir matière à une réflexion la plus ouverte possible sur un sujet encore en évolution rapide et objet de débats parfois passionnés. Sont ensuite introduits les 18 articles qui abordent, sans viser à l'exhaustivité, diverses facettes de la libre évolution : philosophique, historique, scientifique, technique, politique, culturelle, dans un cadre principalement métropolitain avec quelques éclairages d'autres pays européens. L'émergence, récente à l'échelle du temps des forêts, de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion rend ces connaissances nécessaires à l'honnête homme forestier »

L'article qui conclut cet important recueil de contributions se termine sur ce souhait :
« Puisse ce numéro thématique contribuer à crédibiliser en France l'enjeu de la libre évolution, commenté par tant d'articles, et à convaincre de la nécessité de formaliser simultanément un projet scientifique ambitieux et un projet « politique » dans ce domaine, à la hauteur des espoirs mis dans la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, associant d'une part toutes les disciplines scientifiques (y compris les sciences humaines), mais aussi, d'autre part, les élus locaux et les acteurs du monde rural, notamment les agriculteurs, les forestiers et les chasseurs »

L'intégralité de ce numéro thématique de la Revue Forestière Française est accessible en ligne :
https://revueforestierefrancaise.agroparistech.fr/issue/view/561

Le mensuel « **Science et Vie** », plus tourné vers le grand public, présente un dossier intitulé « **Recréer une forêt primaire : en France, un projet fou sur des centaines d'années !** » dans son numéro daté de mai 2022.

Cet article, initié par le projet de l'association Francis HALLE, comprend 3 parties :

- Comment se crée une forêt primaire ?
- À quoi pourrait-elle ressembler ?
- Vers un réensauvagement européen.

Un sol d'une richesse inestimable (extrait du numéro de mai 2022) :

Quand on lui demande quelle discipline scientifique profitera de sa forêt primaire, Francis Halle cite d'abord la science du sol.

Pendant des décennies, la pédologie ne s'intéressait qu'à la fraction minérale du sol, déplore le botaniste. On comprend maintenant que ce qui est important, c'est la fraction vivante ! C'est d'elle, de sa diversité et de sa composition, que dépendent sa fertilité et sa stabilité."

Un sol qui n'est rien moins que "L'origine du monde", pour reprendre le titre du livre que le biologiste Marc-André Selosse lui a consacré. "Dans une cuillère à café de terre, il y a plus de 90 millions d'organismes; et dans 1 m3, nous trouvons des milliers de kilomètres de mycélium, des filaments fongiques", rappelle de son côté l'écologue canadienne Suzanne Simard. Cette vie se nourrit des déchets organiques issus de la photosynthèse des arbres: elle les recycle, les échange, recombine les molécules entre elles en des mélanges aux propriétés variées

Or, quand l'humain intervient, cet écosystème se transforme radicalement ! Véritables catastrophes écologiques, les "coupes à blancs" -ces défrichages périodiques où l'on retire l'intégralité des arbres d'une parcelle- provoquent la quasi-disparition des champignons qui y vivent. Mais il y a aussi le passage des engins, la disparition des bois putréfiés, l'appauvrissement de la faune ou encore la jeunesse des arbres...

Quel sol naîtrait de la libre évolution d'une forêt, loin de toute activité humaine ? Son observation pourrait nous éclairer sur la vitesse à laquelle l'humus - la matière organique issue de la décomposition des végétaux- se forme.

Aujourd'hui, la fertilité des grandes plaines céréalières françaises actuelles repose encore sur l'humus produit par les forêts passées. Cela nous en apprendrait aussi davantage sur la vitesse à laquelle une telle forêt stockerait le carbone. En effet, beaucoup de données suggèrent que les forêts anciennes enfouissent dans le sol énormément de CO_2, atténuant ainsi le réchauffement atmosphérique.

Le point remarquable du trimestre

« La vierge de Chaligny »

Chaque trimestre, nous vous présentons un point remarquable de la forêt de Haye.

Qui n'a pas été intrigué lors d'une balade dans la forêt de Haye, secteur Clairlieu sud par des bouquets de fleurs et quelques bougies déposés au pied d'un arbre ?
Il suffit de lever la tête pour apercevoir une Vierge à l'enfant, abritée dans une niche solidement fixée à l'arbre. La légende raconte qu'au Moyen Age, un marchand qui, parti de Toul, se rendait vendre ses produits à St Nicolas de Port (haut lieu de commerce à cette époque) en empruntant la route appelée Charlemagne, se fit attaquer par des loups ! Il lui fallut courage et force pour vaincre ses animaux certainement affamés et jura, que s'il survivait, il rendrait grâce à la Vierge. Inutile de préciser qu'il fut vainqueur et fit donc sculpter cette Vierge qu'il fixa sur l'arbre comme promis. Vers 1750, l'objet pieu disparut et fut remplacé par un autre. Puis ce fut au tour du hêtre séculaire sur lequel elle était fixée qui fut abattu car trop malade, et donc cette Ste Vierge trouva refuge sur un autre arbre, proche du précédent.

Vers 1987, un chalinéen, Henri Hazard, restaure la statue de la Vierge à l'enfant, dont les têtes sont surmontées de couronnes. Des photographies de l'époque la restituent alors, partagée entres les ors et les argents. Exposée à tous les vents elle ne tarde pas à se dégrader, sans compter les coups de fusils et de pierres qui achèvent de la mutiler.

Intervient alors Mr Perrin JC en 1997 : il restaure le statuaire au moyen de résine et découvre alors des traces rouges, preuve que l'artiste avait utilisé des feuilles d'or. Afin de protéger cette œuvre, il est décidé d'en faire une copie par un artiste de la région, Marc Visentin (1939-2014), et d'installer l'originale dans une niche de l'église de Chaligny (église qui par ailleurs est classée à l'inventaire des Monuments Historiques).

NB : Marc Visentin (1939-2014) est issu d'une famille de sculpteurs italiens. Après avoir exercé plusieurs métiers, il renoue avec la tradition familiale et s'installe alors sur les hauteurs de Pont St Vincent. La terre sera son matériau de prédilection, il fit revivre les vieilles figures, comme le nain Bébé du roi Stanislas, à Lunéville.

Les coordonnées géographiques (source GEOPORTAIL) de « La Vierge de Chaligny »
sont 48,64° - 6,09° - Altitude : 379 m.